	ROUGE	ORANGE	JAUNE	VERT
Bulle familiale	Requiert autorisation par la direction, 10 membres maximum, composition fixe; cocarde obligatoire; voir conditions sous l'onglet BULLE FAMILIALE	Requiert autorisation par la direction, 10 membres maximum, composition fixe; cocarde obligatoire; voir conditions sous l'onglet BULLE	Requiert autorisation par la direction, 10 membres maximum, composition fixe; cocardes obligatoires; voir conditions sous l'onglet BULLE	Requiert autorisation par la direction, 10 membres maximum, composition fixe; cocardes obligatoires; voir conditions sous l'onglet BULLE FAMILIALE
	Selon la capacité du local	FAMILIALE Selon la capacité du local	FAMILIALE Selon la capacité du local	Selon la capacité du local
Accès aux lieux communs : salons, salles de jeux	Accessibles 8h à 23h, avec distanciation et port du masque; bulle familiale autorisée dans les zones définies (ruban rouge); De 23h à 8h : pour études uniquement	•	Accessibles en tout temps, avec distanciation et masque, celui-ci peut	Avec bulle familiale: membres de 2 bulles familiales, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, zone définie (ruban rouge). OU Sans bulle familiale: maximum 10 personnes, avec distanciation et masque. Retrait du masque permis si assis et distanciation de 2 mètres.
Accès aux salles d'études	Selon la capacité du local De 23h à 8h : pour études uniquement	Selon la capacité du local De 23h à 8h : pour études uniquement	Selon la capacité du local Avec bulle familiale : avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis Sans bulle familiale : avec distanciation et masque, celui-ci peut être retiré une fois assis	Selon la capacité du local Avec bulle familiale : avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis Sans bulle familiale : avec distanciation et masque, celui-ci peut être retiré une fois assis
Visiteuses et visiteurs	Interdit	Interdit	1 visiteuse ou visiteur / chambre; interdit dans les lieux communs	1 visiteuse ou visiteur / chambre; interdit dans les lieux communs

Rassemblements - intérieurs	Interdit	Interdit	Selon la capacité du local Avec bulle familiale : uniquement entre membres d'une bulle familiale, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, zone définie (ruban rouge) avec distanciation entre les bulles. Sans bulle familiale : distanciation et masque, celui-ci peut être retiré une fois assis. Tout déplacement doit se faire avec le masque.	Sans bulle familiale: maximum de 10 personnes. Retrait du masque permis si
Rassemblements - extérieurs	Interdit	Interdit	Avec bulle familiale : uniquement entre membres d'une bulle familiale, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, zone définie (voir Zones résidences), avec distanciation entre les bulles Sans bulle familiale : distanciation et masque, celui-ci peut être retiré une fois assis	Sur le terrain des résidences Avec bulle familiale: membres de 3 bulles familiales, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, zone définie (Zones résidences). Sans bulle familiale: maximum de 20 personnes. Retrait du masque permis si assis avec distanciation de 2 mètres.
	Voir le plan délimitant les Zones résidences E et G			
Repas extérieurs	Interdit	Interdit	Avec bulle familiale: avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, aucune personne extérieure à la bulle autorisée, avec distanciation entre les bulles, zone définie (Zones résidences). Sans bulle familiale: 8 personnes maximum, avec distanciation et masque, celui-ci peut être retiré une fois assis.	Avec bulle familiale: membres de 2 bulles familiales, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, zone définie (Zones résidences). Sans bulle familiale: 10 personnes maximum. Retrait du masque permis si assis avec distanciation de 2 mètres.

Activités intérieures privées de nature événementielle ou sociale	Interdit	Interdit	Interdit	Selon la capacité du local Activité autorisée et non supervisée Avec bulle familiale : membres de 2 bulles familiales, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, zone définie (ruban rouge). OU Sans bulle familiale : maximum 10
				personnes, avec distanciation et masque. Retrait du masque permis si assis et distanciation de 2 mètres.

Activités intérieures de loisirs et sports	Interdit	Interdit	Selon la capacité du local Activité sans contact, autorisée et supervisée 12 personnes ou une bulle familiale, aucun spectateur, aucun tournoi ni compétition	Selon la capacité du local Activité sans contact, autorisée et supervisée Avec bulle familiale: membres de 2 bulles familiales, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, zone définie (ruban rouge); parties organisées, ligues, compétitions et tournois permis. OU Sans bulle familiale: maximum 15 personnes, avec distanciation et masque. Retrait du masque permis si assis et distanciation de 2 mètres; parties organisées, ligues, compétitions et tournois permis.
Activités extérieures de loisirs et sports	Interdit	familiale, pratique sans contact, avec distanciation et masque, sous	Activité avec contacts brefs (type volleyball), autorisée et supervisée Au plus 12 personnes, auxquels peut s'ajouter une autre personne pour guider ou encadrer l'activité. Au plus 25 personnes, sous la supervision constante d'une autre personne pour guider ou encadrer l'activité, aucun spectateur; aucun tournoi ni compétition.	Activité avec contacts brefs (type volleyball), autorisée et supervisée Activité avec contacts brefs: maximum de 50 personnes; parties organisées, ligues, compétitions et tournois permis. Une personne peut s'ajouter pour offrir un cours ou un encadrement à la condition de maintenir une distance minimale de 2 mètres avec les participants.